



Comité externe d'examen
des griefs militaires

Military Grievances
External Review Committee

États financiers 2024-2025

This document is also available in English under the title: Financial statements 2024-2025

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission du Comité externe d'examen des griefs militaires.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Comité externe d'examen des griefs militaires
60, rue Queen, 9ième étage
Ottawa (Ontario) K1P 5Y7
www.canada.ca/fr/externe-examen-griefs-militaires.html

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale, 2025

No de cat. DG2-12F-PDF
ISSN 2817-9927



Comité externe d'examen des griefs militaires Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels du Comité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en **annexe**.

Les états financiers du Comité n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Kelly Walsh
Présidente et première dirigeante
Ottawa, Canada

Miguel Adam, CPA
Dirigeant principal des finances par intérim
Ottawa, Canada



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la situation financière (*non audité*)
au 31 mars

(en dollars)

	2025	2024
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	775 418	722 174
Indemnités de vacances et congés compensatoires	420 849	384 599
Avantages sociaux futurs (note 5)	132 509	133 390
Total des passifs nets	1 328 776	1 240 163
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	761 159	670 497
Débiteurs et avances (note 6)	38 247	16 565
Total des actifs financiers nets	799 406	687 062
Dette nette ministérielle	529 370	553 101
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	127 561	138 289
Total des actifs non financiers	127 561	138 289
Situation financière nette ministérielle	(401 809)	(414 812)

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Kelly Walsh
Présidente et première dirigeante
Ottawa, Canada

Miguel Adam, CPA
Dirigeant principal des finances par intérim
Ottawa, Canada



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2025 Résultats prévus	2025 Réal	2024 Réal
Charges			
Examen indépendant des griefs militaires	6 143 000	6 293 537	5 555 569
Services internes	2 632 000	2 682 931	2 923 221
Total des charges	8 775 000	8 976 468	8 478 790
Revenus			
Revenus divers	0	0	1 144
Total des revenus	0	0	1 144
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 775 000	8 976 468	8 477 646
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		8 302 956	7 626 747
Variations des montants à recevoir du Trésor		90 662	36 189
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		551 199	520 862
Transferts d'avances et de trop-payés de salaire d'autres ministères gouvernementaux		44 654	(1 779)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(13 003)	295 627
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		(414 812)	(119 185)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		(401 809)	(414 812)

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2025	2024
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(13 003)	295 627
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	37 144	20 876
Amortissement des immobilisations corporelles	(47 872)	(137 584)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	(142 603)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(10 728)	(259 311)
Augmentation (diminution) de la dette nette ministérielle	(23 731)	36 316
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	553 101	516 785
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	529 370	553 101

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des flux de trésorerie (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 976 468	8 477 646
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(47 872)	(137 584)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	(142 603)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(551 199)	(520 862)
Transferts d'avances et de trop-payés de salaire d'autres ministères gouvernementaux	(44 654)	1 779
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	21 682	(2 427)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(53 244)	(74 631)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(36 250)	(4 378)
Diminution des avantages sociaux futurs	881	8 931
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	8 265 812	7 605 871
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	37 144	20 876
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	37 144	20 876
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	8 302 956	7 626 747

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(*en dollars*)

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires.

[L'article 29 de la Loi sur la défense nationale](#) prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte disponible pour les membres des Forces armées canadiennes.

Le Comité est un tribunal administratif indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. Le Comité examine les griefs militaires qui lui sont renvoyés, conformément à l'article 29 de la *Loi sur la défense nationale*, et rend des conclusions et recommandations à la [chef d'état-major de la défense](#) et au militaire qui a soumis le grief.

Dans la mesure où les circonstances et l'équité le permettent, le Comité doit également agir avec célérité et sans formalisme.

Le Comité exerce ses activités dans le cadre de la responsabilité essentielle et des services internes suivants :

- Examen indépendant des griefs militaires
- Services internes



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Comité énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Comité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2024-2025. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2024-2025.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Comité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions sont non récurrentes par nature.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Comité. Bien que l'on s'attende à ce que la Présidente et première dirigeante maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité découlant du régime. La responsabilité du Comité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ: L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le Comité comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et des actifs incorporels.

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à leur valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

3. Autorisations parlementaires

Le Comité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2025	2024
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 976 468	8 477 646
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(47 872)	(137 584)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et d'actifs non immobilisés	0	(141 459)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(551 199)	(520 862)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(36 250)	(4 378)
Diminution des avantages sociaux futurs	881	8 509
Dépense pour mauvaises créances	0	(21)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	17 053	26 260
Ajustements de créditeurs à la fin de l'exercice des années précédentes	4 810	21 209
Recouvrement de trop-payés de salaire brut pour des employés transférés d'autres ministères gouvernementaux	22	0
Diminution de charges non imputées à des autorisations en même temps	0	8 802
Augmentation (diminution) des trop-payés de salaire à être recouverts non portés à une autorisation	1 602	(2 055)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(610 953)	(741 579)



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :

Acquisition d'immobilisations corporelles

37 144

20 876

Augmentation de trop-payés de salaire

534

5 146

Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations

37 678

26 022

Autorisations de l'exercice en cours utilisées

8 403 193

7 762 089

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2025	2024
Autorisations fournies :		
Crédit 1 : Dépenses de fonctionnement	8 220 517	7 773 244
Montants législatifs	938 345	816 961
Moins:		
Périmés: Fonctionnement	(755 669)	(828 116)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	8 403 193	7 762 089



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(*en dollars*)

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer du Comité :

	2025	2024
Créditeurs - autres ministères et organismes	189 275	178 154
Créditeurs - parties externes	134 239	119 545
Total des crédoeurs	323 514	297 699
Charges à payer	451 904	424 475
Total des crédoeurs et des charges à payer	775 418	722 174



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le Comité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024-2025 s'élève à 601 855 \$ (483 045 \$ en 2023-2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2023-2024) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2025, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(*en dollars*)

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	133 390	142 321
Charge pour l'exercice	8 793	(8 754)
Prestations versées pendant l'exercice	(9 674)	(177)
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	132 509	133 390



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et avances du Comité:

	2025	2024
Débiteurs - autres ministères et organismes	9 698	14 194
Débiteurs - parties externes	26 210	884
Avances aux employés	2 360	1 508
Total partiel	38 268	16 586
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(21)	(21)
Débiteurs nets	38 247	16 565

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

	2025	2024
Débiteurs de parties externes		
Non en souffrance	26 189	863
Nombre de jours de retard		
1 à 30	0	0
31 à 60	0	0
61 à 90	0	0
91 à 365	0	0
Plus de 365	21	21
Total partiel	26 210	884
Moins : Provision pour moins-value	(21)	(21)
Total	26 189	863



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	10 ans
Matériel informatique	3 à 6 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2025	2024
Matériel et outillage	17 321	0	0	17 321	12 125	1 732	0	13 857	3 464	5 196
Matériel informatique	602 091	37 144	15 496	623 739	565 434	20 592	15 496	570 530	53 209	36 657
Logiciels informatiques	77 312	0	47 837	29 475	77 312	0	47 837	29 475	0	0
Autre matériel	53 613	0	0	53 613	36 760	5 229	0	41 989	11 624	16 853
Améliorations locatives	245 801	0	0	245 801	166 218	20 319	0	186 537	59 264	79 583
Total	996 138	37 144	63 333	969 949	857 849	47 872	63 333	842 388	127 561	138 289



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Comité peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et ultérieurs	Total
Contrat de location-exploitation	258 362	0	0	0	0	0	258 362

Le bail actuel pour les bureaux se termine en février 2026. Le Comité est présentement en négociation pour une nouvelle entente de bail qui nous amènerait jusqu'en 2029 ou nous prévoyons un déménagement dans des nouveaux locaux. Bien que le bail n'ait pas encore été signé, il est très probable qu'il sera finalisé au cours du prochain exercice financier.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le Comité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle:

	2025	2024
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	551 199	520 862
Total	551 199	520 862

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

(b) Autres transactions entre apparentés avec d'autres ministères et organismes

	2025	2024
Débiteurs	9 698	14 194
Créditeurs	189 275	178 154
Charges	1 199 485	1 435 020

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle du Comité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

Charges de fonctionnement	Examen indépendant des griefs militaires	Services internes	2025 Total	2024 Total
Salaires et avantages sociaux des employés	5 861 753	1 986 260	7 848 013	7 004 351
Location	229 062	267 250	496 312	615 912
Services professionnels et spéciaux	127 042	351 785	478 827	420 983
Amortissement des immobilisations corporelles	18 493	29 379	47 872	137 584
Acquisition d'actifs non immobilisés	21 662	14 066	35 728	81 981
Transports et communications	23 667	6 478	30 145	25 824
Information	140	15 694	15 834	14 705
Réparation et entretien	4 374	10 094	14 468	27 488
Services publics, fournitures et approvisionnements	7 344	3 234	10 578	8 466
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	0	0	142 603
Autres	0	(1 309)	(1 309)	(1 107)
Total - Charges	6 293 537	2 682 931	8 976 468	8 478 790
Revenus				
Revenus divers	0	0	0	1 144
Total - Revenus	0	0	0	1 144
Coût de fonctionnement net	6 293 537	2 682 931	8 976 468	8 477 646



Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers du Comité externe d'examen des griefs militaires pour l'exercice 2024-2025 (*non auditée*)

1. Introduction

À l'appui d'un système de contrôle interne efficace, le Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité) a réalisé des auto-évaluations des secteurs de contrôle clés dont il a été déterminé qu'ils devaient être évalués au cours de l'exercice 2024 à 2025. Un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action figure à la section 2.

Le Comité évaluera tous les secteurs de contrôle clés sur une période de 5 ans. Le plan d'évaluation est présenté à la section 3.

2. Résultats de l'évaluation de l'exercice 2024 à 2025

Le Comité a achevé l'évaluation des secteurs de contrôle clés tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Un résumé des résultats, des plans d'action ainsi que d'autres détails sont également fournis.

Secteurs de contrôle clés	Mesures correctives requises	Résultats sommaires et plan d'action
Administration de la paie	Non	Les instruments en place fonctionnent comme prévu. Les conditions d'emploi sont respectées et les pouvoirs d'attestation sont exercés en temps opportun.
Gouvernance en matière de gestion financière	Non	Les renseignements financiers exacts et opportuns sont accessibles afin de soutenir une prise de décisions efficace.

À la suite des auto-évaluations, aucun enjeu ni risque n'a été identifié, à l'exception de la nécessité d'améliorer certains processus administratifs pour localiser les pièces justificatives.

Dans l'ensemble, l'évaluation de l'administration de la paie a confirmé que les contrôles étaient efficaces et conformes aux lois, politiques et lignes directrices applicables. Les approbations étaient bien documentées et le taux de conformité a atteint 92 % (cote élevée).

L'évaluation de la gouvernance de la gestion financière a confirmé que les principaux mécanismes de gouvernance et de surveillance étaient en place et que les contrôles financiers internes étaient efficaces. Un taux de conformité de 100 % a été atteint (cote élevée).

3. Plan d'évaluation

Le Comité évaluera le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clés au cours d'un cycle de plusieurs années, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.



Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers du Comité externe d'examen des griefs militaires pour l'exercice 2024-2025 (*non auditée*)

Plan d'évaluation					
Secteurs de contrôle clés	Exercice 2022 à 2023	Exercice 2023 à 2024	Exercice 2024 à 2025	Exercice 2025 à 2026	Exercice 2026 à 2027
Délégation	X				
Passation de marchés		X			
Créditeurs à la fin de l'exercice		X			
Administration de la paie			X		
Gouvernance en matière de gestion financière			X		
Frais d'accueil					X
Voyages					X
Cartes d'achat				X	
Congés				X	